

6 FEVRIER 2020

Jeudi 6 février au Ministère de l'Éducation, rue de Grenelle à Paris,  
le campus des métiers et de qualifications :

## MOBICAMPUS, obtient le label national «Campus d'excellence»

Le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) adressant l'automobile et les mobilités du futur, dit MOBICAMPUS, dispositif fédérant acteurs économiques, institutionnels et de la formation, porté par l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard depuis le printemps 2019, figure parmi les premiers CMQ en France à avoir été labellisés « Campus d'excellence » le 6 février dernier, à l'occasion d'une cérémonie s'étant tenue rue Grenelle à Paris en présence de Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de Madame la ministre du Travail et de Monsieur le ministre de l'Économie et des Finances.

Ce label vient renforcer la pertinence de la réponse à l'appel à projets « territoire d'innovation pédagogique » (PIA3) qui sera proposé d'ici quelques semaines et son articulation avec le versant « acculturation » et plusieurs de ses actions afférentes du programme « Transformation d'un territoire industriel » lauréat de l'appel à projet « territoire d'innovation ». En effet, le CMQ MOBICAMPUS déploie un ensemble d'actions visant à offrir des réponses aux besoins de qualifications et de montée en compétences dans ces secteurs.

### ► Contact

**François Jouffroy**  
Directeur de la communication de l'UTBM  
Tél. 03 84 58 32 82  
service.communication@utbm.fr



### LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS, PÔLES D'EXCELLENCE

Un pôle de formation en synergie avec les politiques territoriales de développement économique

Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils peuvent en outre s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivités régionaux.

Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils peuvent rechercher des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, il associe, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des associations à caractère sportif et culturel.

Il comprend au moins un établissement public local d'enseignement.

Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...) : aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, etc.

Ils proposent aux jeunes des pôles d'excellence offrant une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau, dans un champ d'activités d'avenir. Ils permettront aux entreprises d'embaucher des salariés bien formés l'insertion professionnelle des jeunes.

[www.utbm.fr](http://www.utbm.fr)